

Armelle accueille chez elle des patients atteints de troubles psychiques

Cet après-midi, le centre hospitalier de Douai (CHD) accueille un stand d'information pour devenir accueillant familial thérapeutique. Il s'agit d'héberger chez soi une personne atteinte de troubles psychiques afin de lui (re)mettre le pied à l'étrier. Exemple avec Armelle Khelifa, de Guesnain.

PAR BENJAMIN DUBRULLE
douai@lavoixdunord.fr

DOUAI. Armelle Khelifa a été la première à postuler pour devenir accueillante familiale thérapeutique. C'était il y a dix ans. « J'ai toujours travaillé dans le social. Et puis, j'aime bien quand c'est difficile. » Et pour être difficile, ça l'est. Armelle doit accueillir, chez elle à Guesnain, des patients atteints de troubles psychiques comme des bipolaires, des schizophrènes. « Quand je me suis lancée, j'ai demandé à ma famille si elle était également partante. Je lui ai expliqué que c'était des personnes stabilisées dans leur maladie, qu'on était là pour les aider, les socialiser. » La famille a dit oui.

“ On essaye de lui faire rencontrer le plus de monde possible. Il a vu la mer pour la première fois avec nous. ”

Armelle et sa famille ont déjà accueilli cinq personnes. Le dernier, Alain, est là depuis six ans. Il est devenu un membre de la famille. Il est même invité aux événements familiaux. Atteint de troubles psychiatriques, Alain fait des petits progrès. « Là, il vient d'apprendre à se raser tout seul, se félicite Armelle. Ce sont des petites victoires. La première fois qu'on est sorti ensemble, c'était pour aller à une brocante, il était très nerveux. Il avait peur des autres. Maintenant, ça se passe très bien. On essaye de le socialiser au maxi-



Francis Bovani, cadre de santé et Armelle Khelifa, accueillante familiale thérapeutique.

mum, de lui faire rencontrer le plus de monde possible. Il a vu la mer pour la première fois avec nous. À près de 50 ans. On va bientôt se rendre au marché de Noël de Reims. » Régulièrement, Alain se rend à l'hôpital de jour de Douai pour participer à des ateliers. « Après celui sur la cuisine, il est tout heureux de ramener le gâteau qu'il a confectionné lui-même. » Armelle ne regrette en rien ce nouvel emploi. « J'essaye d'en faire

la promotion autour de moi, de démystifier l'univers de la psychiatrie car on véhicule beaucoup de mauvaises informations sur le sujet. Quand j'ai dit à mes voisins que j'allais accueillir des personnes atteintes de troubles psychiatriques, on m'a prise pour une folle. » Armelle vient de solliciter l'hôpital de Douai pour obtenir un deuxième agrément pour héberger une nouvelle personne chez elle. ■

« Une transition vers l'autonomie »

Ce dispositif d'accueil familial thérapeutique existe depuis dix ans au centre hospitalier de Douai. Il permet à des personnes atteintes de troubles psychiques de quitter l'univers froid d'un hôpital pour le cadre plus chaleureux d'un foyer. « C'est une transition vers davantage d'autonomie, résume Francis Bovani, cadre de santé. C'est une forme de prise en charge de la maladie. » Si vous souhaitez devenir famille accueillante, vous serez accueillis à bras ouverts. « Pour l'instant, on a quatre familles et on a l'agrément pour dix. On a des patients qui sont en attente, qui sont prêts. »

NATUREL ET SPONTANÉ

Rassurez-vous, si vous postulez, on ne vous jettera pas dans le bain sans aides et conseils. Et si vous n'êtes pas un professionnel de santé, c'est tant mieux. « La famille doit avoir un fonctionnement normal, être naturel, spontané. » Plusieurs entretiens sont réalisés au préalable avec des psychiatres de même qu'une enquête sociale sur la famille. Des formations sont également prévues. Si la rencontre entre le patient et la famille d'accueil se passe bien, on peut commencer à penser hébergement. « On y va crescendo. On commence par quelques heures, une journée, une nuit, etc. » Une fois par semaine, un personnel de santé se rend au domicile pour faire le point avec le patient et la famille. ■

Vous souhaitez en savoir plus ? L'Unité thérapeutique d'accueil familial pour adulte (UTAF) tiendra un stand d'information au centre hospitalier de Douai aujourd'hui, de 14 h à 19 h 30 dans le hall d'accueil. Plus de renseignements au 03 27 94 77 94.

Quel salaire ?

Bien sûr, vous êtes rémunérés pour ce métier d'accueillant familial thérapeutique. Vous êtes salarié du centre hospitalier de Douai. Vous percevez un salaire mensuel de 1 500 € qui permet de rembourser également les frais engendrés (bouche, essence, etc.). Vous cotisez également pour la retraite. « Il vaut mieux que ce salaire ne soit pas la principale source de revenu de la famille, confie Francis Bovani, cadre de santé. On est davantage dans le complément de revenu car si le patient quitte la maison, vous ne percevez plus rien. » Vous avez également droit à cinq semaines de congé par an. Le patient peut alors prendre des vacances ou être placé temporairement dans une autre famille d'accueil. Il peut également retourner à l'hôpital, « mais cela reste la moins bonne des solutions car il y a un sentiment de retour en arrière pour le patient ». ■

2213



4
Le nombre de familles d'accueil volontaires actuellement, sachant que l'hôpital possède l'agrément pour dix.